

Paris 17 XII 56



Cher Monsieur et cher Carpein,

Je m'empresse à vous envoyer le n°
6 de la Revue jéhist. Encombre
à votre collection.

Je n'aurais pas recommandé tout
ce que vous voudrez bien m'envoyer
de matériaux. Je le consulte, à
l'occasion, à la bibl. de la Soc. d'Hist.

mais je ne le ^{produire} en fait
de mon point de vue ^{de la} jéhist.
je l'ai lu attentivement; j'ai même
utilisé dans mon ouvrage sur
l'Église jéhist. (p. 112) mais je

ne l'ai pas dans ma bibl.
Je vous renvoie à ce qu'il en est
sur Montan : en somme, si je
comprend bien, la question de
monstère étant mise à part,
a pu faire l'objet de Montan
c'est la présomption, il s'agit
de la présomption de l'adultère.

Comme je cherche avant tout
la vérité, et que la question de
personne ne me fait pas grand chose,
voici ce que j'en fais faire pour
la science : ou bien
à attendre que le compte rendu

un extrait du compte rendu de la séance, pour
renvoyer sur la question.
Je vous demande une petite note sur
celle, pourrait plus tôt
se faire passer votre lettre. Mais j'
essayerai d'y meler une nouvelle
discussion sur la Guinée. Et vous bien
sur à un niveau présomptueux? J'
vais elle le chercher, l'itél' de la Guinée.
et j'espère en l'avenir je trouve.
(Je pense que vous ne pouvez pas le faire
un temps pas)
En un mot, comme la question
est intéressante, il y a lieu de
renvoyer sur Montan et la Guinée

John Jaynes